

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 11 MAI 2021

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN

Séance régulière du conseil d'établissement tenue virtuellement via TEAMS, le mardi 11 mai 2021 à 18 h.

Sont présents :

Éric Antoine
Anne-Marie Arcand
Philippe Fredette
Honorina Rodrigues
Annie-Sandra Héroux
Sébastien Lamoureux
Nicolas Frenette
Yves-Alain Lavoie
Sylwia Kaczmarska
Arianne Pallagrossi
Sylvie Blanchet
Patcey Giguère, parent substitut

Est absente :

Dominique Lévesque

Assiste à la rencontre :

Denis Pacheco, directeur
Serge Langlois, public
Mme Mirabelle, public

1	AFFAIRES COURANTES
---	---------------------------

1.1	OUVERTURE DE LA RÉUNION/VÉRIFICATION DU QUORUM
-----	---

L'ouverture de l'assemblée à 18 h 02. Le quorum est constaté.

1.2	PAROLE AU PUBLIC
-----	-------------------------

1.3	MOT DE BIENVENUE, M. DENIS PACHECO
-----	---

M. Pacheco manifeste son enthousiasme pour le retour des élèves à l'école. Il souligne son engagement pour la réussite des élèves et son désir de travailler en équipe.
Il souligne également l'engagement des élèves, des parents, des enseignants pour le travail colossal réalisé pendant l'isolement.

Nous prenons le temps de faire un tour de table pour tous nous présenter.

1.4	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
-----	------------------------------------

RÉSOLUTION 34 -CE (2020-2021)

Il est proposé par Nicolas Frenette

QUE l'ordre du jour soit adopté après avoir déplacé le point 4.1 au 3.5 et ajouté le point 4.1 Vivre en vert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.5	ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 13 AVRIL 2021
------------	--

RÉSOLUTION 35 -CE (2020-2021)

Il est proposé par Honorina Rodrigues
QUE le procès-verbal du 13 avril 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi : Lettre a été envoyée pour le bal des finissants.
Récupération : elles ont lieu et les tâches des enseignants les contiennent encore. Les parents peuvent consulter les enseignants au besoin.
Critère de sélection : la lettre a été acheminée au comité de parents. On attend des nouvelles.

2	DÉPÔT DE DOCUMENTS SUR PLACE
----------	-------------------------------------

Aucun

3	DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS
----------	-------------------------------------

3.1	PROJET D'ACTIVITÉ
------------	--------------------------

RÉSOLUTION 36 - CE (2020-2021)

Attendu que le directeur propose ce projet, selon l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique;

Attendu que ce projet d'activité éducative respecte les critères de sélection de l'équipe de direction soient ; la sécurité, la valeur pédagogique ajoutée et le respect des temps d'apprentissages.

Nous reconduisons simplement notre acceptation.

- Activité de clôture et visite de M. Patrick Gravel de la *coopérative des forêts et de gens* pour le groupe de survie en nature, le 4 juin prochain (journée pédagogique). Frais de 300 \$ payés par le budget des activités.
Responsable : Pier-Carl Bédard

À noter que cette activité a été approuvée en février par le conseil d'établissement, mais n'a pas eu lieu à la date prévue qui était le 16 avril.

3.2	DEMANDE DE LOCATION
------------	----------------------------

RÉSOLUTION 37 - CE (2020-2021)

Demandeur	Local et utilisation	Date et heure
Corps des cadets 1573	<ul style="list-style-type: none"> ○ Participants de 12 à 18 ans (entre 50 à 60) ○ Utilisation des locaux suivants: <ul style="list-style-type: none"> ○ trois classes (B-107, B-181, B-182) ○ cafétéria; ○ En contrepartie, nettoyage du sous-bois, en quatre occasions: ○ 14 septembre 2021; 5 octobre, 26 avril, 3 mai 	Tous les mardis soirs de 18 h à 21 h; Du 7 septembre au 14 décembre 2021 et du 11 janvier au 31 mai 2022 (pas d'utilisation pendant la semaine de relâche)

Conditionnellement à un suivi du ramassage des déchets dans le sous-bois,
Conditionnellement à un suivi du ramassage et nettoyage des salles de classe,

Il est proposé par Sylvie Blanchet
QUE l'entente ci-haut soit reconduite.

3.3	RÈGLES DE VIE
------------	----------------------

RÉSOLUTION 38 - CE (2020-2021)

Modifications apportées au code de vie :

Le legging doit être porté avec *un chandail qui couvre les fesses* plutôt qu'avec la tunique.

Confiscation des objets à la *journée* plutôt qu'à la semaine.

Usage du tabac et des cigarettes électroniques interdites *dans l'école* (pas souligné avant).

On note que pour les années futures il faudrait parler explicitement de lutte au racisme, au sexisme ou aux orientations sexuelles.

Il est proposé par Philippe Fredette

Que le code de vie soit adopté tel que proposé.

3.4	FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES
------------	---

Il est important que les fiches soient lues pour le 31 mai et que la confirmation soit envoyée à Mme Julie Gingras.

3.5	BUDGET DU CE
------------	---------------------

RÉSOLUTION 39 - CE (2020-2021)

Le budget de 896\$ ne peut pas être reconduit.

En respectant les mesures sanitaires, nous pourrions souper ensemble, à distance à l'école.

Il est proposé par Honorina Rodrigues

QUE le budget du CÉ soit utilisé pour un souper soit à l'école, soit sur livraison (25\$) pour la rencontre du 15 juin.

4	SUIVI, INFORMATIONS, DISCUSSIONS
----------	---

4.1	VIVRE EN VERT
------------	----------------------

M. Yves-Alain Lavoie nous tient au courant de l'évolution du projet et de son financement.

5	QUESTIONS DIVERSES
----------	---------------------------

Éric Antoine souhaite souligner la distinction de Solveig Langlois, qui se démarque à nouveau à Secondaire en Spectacle.

RÉSOLUTION 40 -CE (2020-2021)

Il est proposé par Yves-Alain Lavoie
QUE la séance du conseil d'établissement soit levée à 18 h 53.
La prochaine rencontre est prévue le 15 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Anne-Marie Arcand

Mme Anne-Marie-Arcand, présidente

A Pallagrossi

Mme Arianne Pallagrossi, secrétaire

DP

Denis Pacheco, directeur